

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Caroline Alvarez ; Laurianne Bovet ; Jean-Marie Chautems ; Muriel Cheunax Mesnier ; Georges-André Clerc ; Denis Corboz ; Xavier de Haller ; Johann Dupuis ; Romain Felli ; Jean-Pascal Gendre ; Nicolas Gillard ; Nicole Graber ; Pierre-Antoine Hildbrand ; Sébastien Kessler ; Gaëlle Lapique ; Natacha Litzistorf ; André Mach ; Manuela Marti ; Pedro Martin ; Isabelle Mayor ; Gilles Meystre ; Vincent Mottier ; Charles-Denis Perrin ; Laurent Rebeaud ; Janine Resplendino ; Vincent Rossi ; Claude-Alain Voiblet ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	71
Membres absents excusés	29
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 40 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Motion

de M. Hadrien Buclin

« Un 'reçu' pour limiter les contrôles policiers au faciès »

Rapportrice : Mme Claude Nicole Grin (Les Verts)

Discussion

M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Daniel Bürgin (UDC) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Le Conseil, par une dizaine de oui, une majorité de non et 2 abstentions, **accepte** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de cette motion.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/35

Réponse au postulat de Mme Evelyne Knecht

« Pour du logement social partagé. »

Rapportrice : Mme Myrèle Knecht (Soc.)

Discussion

Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ;

Le Président

Rappelle le règlement et la pratique du Conseil communal.

Discussion (suite)

M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS qui retire le rapport-préavis 2014/35.

Rapport s/Postulat

de M. Daniel Bürgin
« Pour un filtre internet à la source »

Rapporteur : M. Gilles Meystre (PLR)

Discussion

M. Daniel Bürgin (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Bürgin (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Daniel Bürgin (UDC).

Vote s/postulat

Le Conseil, par 24 oui, 35 non et 7 abstentions, **refuse** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

**Rapport s/Préavis N°
2014/58**

Aliénation des parcelles 102, 107 ainsi que de la parcelle 399 nouvellement créée, suite à la division de la parcelle 107 en deux bien-fonds distincts, sises au lieu-dit « Vers chez les Rod » sur la commune de Ropraz.

Rapporteur : M. André Gebhardt (Les Verts)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'autoriser la Municipalité à aliéner les parcelles 102, 107 ainsi que la nouvelle parcelle 399 issue du fractionnement de la parcelle 107, sises à Vers chez les Rod à la Commune de Ropraz ;
2. d'accepter le prix de vente global fixé à CHF 835'000.- ;
3. de porter ce montant en augmentation du crédit d'acquisition pour la législature 2011-2016, préavis N° 2011/42.

Rapport s/Postulat

de M. Pierre-Yves Oppikofer
« Planification des logements d'utilité publique »

Rapporteur : M. Roland Philippoz (Soc.)

Deuxième partie de la 20^{ème} séance du mardi 5 mai 2015

Discussion

M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 6 oui, une majorité de non et 6 abstentions, **accepte** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Clôture

La séance est levée à 22 h 35.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....